

Les démarches FIF PL/Adhérents

1 - A quel moment dois-je effectuer ma demande de prise en charge ?

Toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, dans les 10 jours calendaires suivant le 1er jour de formation.

Passé ce délai de 10 jours calendaires, la demande de prise en charge sera refusée.

2 - Par quelle voie dois-je effectuer ma demande de prise en charge ?

Le professionnel libéral saisit personnellement sa demande de prise en charge en ligne dans l'espace Adhérent.

Etape 1 : Réunir les documents nécessaires à la saisie de votre demande

Avant toute saisie, le professionnel libéral doit scanner et enregistrer au format PDF les documents qu'il devra impérativement joindre à sa demande, à savoir :

1. Le justificatif URSSAF lui donnant éligibilité à une prise en charge par le FIF PL : ("Eligibilité à une prise en charge de formation par le FIF PL")

2. le devis de la formation ou convention de stage (ou la facture de la formation) : Contrat de Formation Professionnelle transmis par Dexter

3. le programme de la formation ("formalisme rattaché aux pièces justificatives") : Plaquette du TP Dexter

4. le RIB du professionnel libéral ("formalisme rattaché aux pièces justificatives")



DEXTER
VECTEUR DE PROGRÈS

Les démarches FIF PL/Adhérents

Etape 2 : *identifier les renseignements nécessaires à la saisie de votre demande. (cf. plaquette TP Dexter).*

- *l'intitulé de la formation*
- *les dates de formation ainsi que la durée totale d'heures de formation*
- *le nom de l'organisme de formation et son numéro de déclaration d'activité de formateur*
- *le coût de la formation HT (et le cas échéant TTC)*

Etape 3 : *saisir sa demande de prise en charge et joindre les pièces justificatives.*

3 - Que dois-je fournir à la fin de ma formation et comment dois-je procéder ?

A la fin de sa formation, le professionnel libéral doit être en mesure de justifier auprès du FIF PL de sa participation à la formation et du règlement de sa formation par ses soins.

L'attestation de présence et de règlement est un document remis le jour de la formation Dexter.

